

Spécialité : logistique, sécurité

Option : surveillance, télésurveillance, gardiennage

L'agent spécialisé dans la surveillance, la télésurveillance et le gardiennage est chargé d'assurer la sécurité du public et des agents de sa collectivité. En collaboration avec d'autres services publics (police nationale, gendarmerie, police municipale, sapeurs-pompiers, etc.), il concourt à la prévention des incidents, accidents et délits qui pourraient se dérouler dans l'enceinte du ou des bâtiments publics dont il a la charge.

Il accueille, oriente, renseigne et assiste les différents usagers. Il veille à l'intégrité des biens meubles et immeubles de la collectivité.

I. Connaissances théoriques de base

Connaître le fonctionnement d'un système de sécurité incendie :

- détection d'incendie,
- alarme,
- alerte,
- asservissements.

Avoir des notions élémentaires sur la combustion et l'incendie ainsi que sur les risques en général (électricité, produits chimiques...).

Avoir des notions techniques de base sur les clapets coupe-feu, les exutoires et les écrans de cantonnement, le sprinklage, ...

Connaître l'usage et le fonctionnement des extincteurs.

Avoir des notions générales sur les droits et les obligations des fonctionnaires.

Avoir des notions sur le fonctionnement des services départementaux d'incendie et de secours, des forces de l'ordre (police, gendarmerie, ...).

II. Mise en œuvre

Mettre en œuvre les différentes étapes à suivre en cas d'incident dans l'enceinte d'un bâtiment public.

- évacuer le public ;
- évacuer le personnel ;
- donner l'alarme ;
- prendre les premières mesures de sauvegarde.

Effectuer des opérations simples sur un système de sécurité incendie

- effectuer une levée de doute ;
- acquitter une alarme sonore ;
- actionner un exutoire.

Vérifier le bon fonctionnement des systèmes asservis

- fermer une porte coupe-feu ;
- s'assurer du bon fonctionnement d'une issue de secours.

Effectuer une ronde.

Utiliser un extincteur (quelle que soit sa classe).

Tenir à jour un registre de sécurité (registre ERP et/ou registre code du travail).

Accueillir les secours en cas d'intervention.

Aider à l'évacuation d'un établissement recevant du public.

Identifier les personnes à mobilité réduite pour faciliter leur évacuation.

Aider à l'évacuation d'un local de travail (connaître le point de rassemblement, compter, faire l'appel).

Former et informer ses collègues sur les mesures de prévention à prendre dans un établissement recevant du public (prévention des incendies, des accidents, ...).

Rendre compte à son supérieur hiérarchique.

Faire et faire faire les vérifications périodiques obligatoires qui s'imposent aux éléments de sécurité des installations (S.S.I., extincteurs, installations électriques).

III. Calculs liés à l'activité

Calculer une surface

Lire et comprendre un plan d'évacuation (identifier et localiser des symboles, savoir s'orienter, etc.)

Lire et comprendre des consignes de sécurité

IV. Hygiène et sécurité du travail

Détecter les facteurs de risque, les dysfonctionnements et les non-conformités au cours d'une visite de sécurité.

Connaître et savoir utiliser les équipements de protections individuelles et collectives.

- Connaître et respecter les règles d'hygiène et de sécurité :
 - hygiène des locaux et des matériels ;
 - sécurité liée aux produits, aux matériaux utilisés (nuisances, nocivité, toxicité, blessure, coupure, brûlure, risque électrique...);
 - sécurité des installations, sécurité des personnes ;
 - sécurité liée au métier : incendie, intrusions...
- Avoir les gestes et postures adaptés.
- Connaître les différents types d'extincteurs et savoir les utiliser.